

Autres activités internationales dans le domaine des pêches

Le Canada participe à tous les forums internationaux pertinents sur les pêches, y compris aux travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il appuie les initiatives de la FAO relatives à la pratique responsable de la pêche, y compris le Code de conduite pour une pêche responsable et les lignes directrices s'y rattachant.

Le Canada a été le premier État à adhérer à l'Entente internationale de la FAO visant à promouvoir le respect des mesures de conservation et de gestion internationales par les bateaux de pêche en haute mer. Le gouvernement fédéral a adopté des dispositions réglementaires obligeant les exploitants des bateaux de pêche canadiens à obtenir du Canada un permis de pêche en haute mer lorsqu'ils pêchent à l'extérieur des eaux canadiennes pour arriver à ce que ces bateaux se conforment aux régimes internationaux de conservation.

Le Canada est membre d'autres organisations. Il s'est engagé, en tant qu'État membre de la Commission des poissons anadromes du Pacifique Nord, à éliminer la pêche en haute mer des stocks de saumon du Pacifique.

Initiatives en matière de développement

Le poisson constitue une ressource importante pour les pays en développement. L'Agence canadienne de développement international, le CRDI et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international fournissent tous à nos pays partenaires et à des organismes régionaux de l'aide sur le plan de la gestion des océans, de leur mise en valeur et des recherches s'y rattachant. Cette aide fait appel à l'expérience, à la capacité, aux connaissances et aux compétences d'institutions canadiennes.

Les programmes canadiens d'aide publique au développement relativement aux pêches sont centrés sur le développement et la gestion durables de l'exploitation du poisson. Le Canada aide aussi les pays en développement à gérer leur zone économique exclusive et à étudier des questions découlant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'Action 21.

Défis et prochaines étapes

Le passage à la gestion des écosystèmes, un processus en évolution, nécessite un travail permanent si l'on veut élaborer des politiques sur les océans qui intègrent les principes du développement durable et de la gestion intégrée. Ce passage est indispensable à l'amélioration de la gestion des océans et des ressources océaniques du Canada.

La nature changeante des pêches commerciales et des industries liées aux océans fait qu'il est urgent d'établir de solides liens avec les intervenants. Étant donné que les méthodes de